CENTRE DE GESTION DE L'ORNE

TARIFS 2025

<table>
<tr><th>PRESTATIONS</th><th>DETAIL SERVICE</th><th>TARIFS 2024</th><th>TARIFS 2025</th></tr>
<tr><td>Service Interim Territorial</td><td>➢ agents contractuels : Frais de gestion appliqué sur le traitement brut et les charges patronales de :
➢ frais de déplacements en sus selon la réglementation en vigueur
➢ frais minimum pour une mission</td><td>6 %

15,24 €</td><td>7 %

20 €</td></tr>
<tr><td>Réalisation des paies à façon</td><td>➢ forfait mise en place (saisie des données de l'employeur)
➢ par bulletin incluant les opérations de transferts comptables et la DSN
➢ TARIFS 2025
<table>
<tr><th>Nombre d'agents</th><th>Cotisation annuelle</th><th>Prix par bulletin de paie</th></tr>
<tr><td>de 1 à 10</td><td>200,00 €</td><td>7 €</td></tr>
<tr><td>de 11 à 49</td><td>250,00 €</td><td>9 €</td></tr>
<tr><td>plus de 50</td><td>300,00 €</td><td>12 €</td></tr>
</table></td><td></td><td>Voir tableau ci-contre

Accès réservé aux collectivités affiliées et pour les paies des agents territoriaux</td></tr>
<tr><td>Urgence paie</td><td>➢ réalisation ponctuelle des paies en collectivité (déplacement inclus)</td><td>50 € de l'heure</td><td>60 € de l'heure</td></tr>
<tr><td>Tutorat – appui technique – assistance administrative</td><td>Dossiers complexes
➢ appui technique</td><td>90 € /½ journée par agent</td><td>90 € /½ journée par agent</td></tr>
<tr><td>Prestation chômage pour les collectivités affiliées mais ne cotisant pas à la cotisation additionnelle</td><td>
<table>
<tr><td>Calcul d'indemnisation chômage</td><td>488 €</td></tr>
<tr><td>Calcul d'une activité réduite ou maintien d'une activité conservée avec une allocation chômage</td><td>97.60 €</td></tr>
<tr><td>Revalorisation des allocations chômage</td><td>77.10 €</td></tr>
</table></td><td></td><td>Voir tableau ci-contre</td></tr>
<tr><td>Prestation chômage pour les collectivités non affiliées</td><td>
<table>
<tr><td>Calcul d'indemnisation chômage</td><td>513 €</td></tr>
<tr><td>Calcul d'une activité réduite ou maintien d'une activité conservée avec une allocation chômage</td><td>103 €</td></tr>
<tr><td>Revalorisation des allocations chômage</td><td>103 €</td></tr>
</table></td><td></td><td>Voir tableau ci-contre</td></tr>
</table>

CENTRE DE GESTION DE L'ORNE

TARIFS 2025

Aide au recrutement	➢ accompagnement au recrutement des cadres et cadres intérimaires par l'utilisation et l'analyse de tests psychologiques	250 € par candidature examinée	250 € par candidature examinée
Secrétariat CdR et CM	➢ convention avec la Région Normandie	100 € par dossier	100 € par dossier
Service hygiène et sécurité	➢ autres missions détachables de la mission d'information et de conseil	250 € / jour ou 125 € / ½ journée	250 € / jour ou 125 € / ½ journée
Réalisation du Document Unique	➢ établissement d'un devis	Sur devis sur la base de 250 € par jour	Sur devis sur la base d'un tarif par agent (180 € par agent) ou par unité de travail pour les collectivités au-delà de 15 agents (500 € par unité de travail)
Assurance des risques statutaires	➢ gestion des dossiers, conseils, relations avec l'assureur, etc.	0,25%	0,25%
Assistance à l'archivage papier ou électronique **Assistance à la réalisation des registres** **Assistance aux opérations de numérisation** **Assistance à l'aménagement de locaux**		34 € de l'heure	34 € de l'heure
L'assistance statutaire, le référent déontologue et laïcité	➢ collectivités et établissements non affiliés (inclus dans la cotisation pour les affiliés)	2 800 € par an	3 152 € par an
Location de salles	➢ par salle hors matériel audio et vidéo.	75 € / jour	75 € / jour Ou 85 € avec un accueil café
RGPD	➢ temps d'information de la personne en charge du dossier au sein de la collectivité, et du responsable de traitement s'il le souhaite. ➢ mise à disposition auprès de la collectivité d'un tableur Excel permettant la saisie des traitements de données à caractère personnel ➢ restitution au DPD du CDG 61 du tableur pour bilan ➢ échanges ➢ constitution du registre de traitement des données par le DPD du CDG 61 et remise à la collectivité. ➢ suivi des mises à jour et appui en cas de demande d'exercice des droits d'accès, rectification…	230 € par journée pour la réalisation du registre 150 € par an pour la mission de DPD	230 € par journée pour la réalisation du registre 150 € par an pour la mission de DPD
Signalement harcèlement	➢ adhésion gratuite, facturation uniquement en cas de signalement suivi	335 € par signalement suivi	335 € par signalement suivi
Médiation préalable obligatoire	➢ adhésion gratuite, facturation uniquement en cas de médiation	226 € par médiation + 89,70 € pour les frais de déplacement	300 €

CENTRE DE GESTION DE L'ORNE

TARIFS 2025

COTISATIONS 2025

COTISATIONS	Taux de cotisation 2024	Taux de cotisation 2025
➢ Obligatoire toutes collectivités affiliées (max 0.8 %)	0.8 %	0.8 %
➢ Additionnelle toutes collectivités affiliées	0.5 %	0.5 %
➢ Collectivités affiliées (médecine)	0.4% de la masse salariale	0.4 % de la masse salariale